

États financiers de

**La Fondation Martin Bradley**

31 mars 2014

# La Fondation Martin Bradley

31 mars 2014

## Table des matières

Rapport de mission d'examen	1
État des résultats	2
État de l'évolution des actifs nets	3
Bilan	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 - 9
<b>Annexes</b>	
Projets	10
Activité spéciale	11



## RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

Aux membres de  
**La Fondation Martin Bradley**

Nous avons procédé à l'examen du bilan de La Fondation Martin Bradley au 31 mars 2014, ainsi que des états des résultats et des bénéfices non répartis de la période terminée à cette date. Notre examen a été réalisé conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en demandes d'informations, procédures analytiques et entretiens portant sur les informations qui nous ont été fournies par l'organisme.

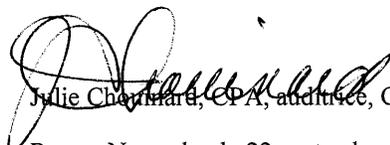
Un examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

J'attire l'attention sur la note complémentaire 2, qui indique que la Fondation Martin Bradley a adopté les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif le 1er avril 2013 et que sa date de transition était le 1er avril 2012. Ces normes ont été appliquées rétrospectivement par la direction aux informations comparatives contenus dans ces états financiers, y compris les bilans au 31 mars 2013 et au 1er avril 2012, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2013 ainsi que les informations connexes. Je n'avais pas pour mission de faire rapport sur les informations comparatives retraitées, de sorte que celles-ci n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen.

De plus, les chiffres donnés à des fins de comparaison ont été compilé par un autre comptable professionnel.

  
**CHOUINARD & ASSOCIÉ CPA INC.**  
Société de Comptables Professionnels Agréés

  
Julie Chouinard, CPA, auditrice, CGA  
Rouyn-Noranda, le 22 septembre 2014

# La Fondation Martin Bradley

## États des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2014

(non audité)

	Fonds d'exploitation	Fonds avec restrictions	Total 2014	Total 2013
	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>				
Dons	64 870	6 000	<b>70 870</b>	47 620
Revenus d'intérêts	19 682	-	<b>19 682</b>	17 658
	<b>84 552</b>	<b>6 000</b>	<b>90 552</b>	<b>65 278</b>
<b>Charges</b>				
Papeterie	317	-	<b>317</b>	-
Projets (annexe 1)	94 045	-	<b>94 045</b>	33 031
Bourse d'étude	1 000	-	<b>1 000</b>	1 000
Frais financiers et autres	146	-	<b>146</b>	101
	<b>95 508</b>	<b>-</b>	<b>95 508</b>	<b>34 132</b>
Activité spéciale (annexe 2)	67 333	-	<b>67 333</b>	67 109
Excédent des produits sur les charges	56 377	6 000	<b>62 377</b>	98 255

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# La Fondation Martin Bradley

## État de l'évolution des actifs nets

Exercice terminé le 31 mars 2014

(non audité)

---

	<u>Fonds d'exploitation</u>	<u>Fonds avec restrictions</u>	<u>Total 2014</u>	<u>Total 2013</u>
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	357 027	1 004 206	1 361 233	1 262 978
Excédent des produits sur les charges	56 377	6 000	62 377	98 255
Solde à la fin	413 404	1 010 206	1 423 610	1 361 233

---

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# La Fondation Martin Bradley

## Bilan

au 31 mars 2014

(non audité)

	Fonds d'exploitation	Fonds avec restrictions	Total 31 mars 2014	Total 31 mars 2013	Total 1er avril 2012
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actif</b>					
Encaisse	64 915	-	<b>64 915</b>	83 904	539 878
Débiteurs - Activité spéciale	39 546	-	<b>39 546</b>	30 562	47 912
Taxes à recevoir	3 073	-	<b>3 073</b>	5 928	3 160
Placements, taux entre 0,25 % et 3,35 %	316 208	1 010 206	<b>1 326 414</b>	1 242 730	675 072
	<b>423 742</b>	<b>1 010 206</b>	<b>1 433 948</b>	<b>1 363 124</b>	<b>1 266 022</b>
<b>Passif</b>					
Créditeurs et charges à payer	10 338	-	<b>10 338</b>	1 891	3 044
<b>Actifs nets</b>					
Fonds d'exploitation	413 404	-	<b>413 404</b>	357 027	265 772
Fonds avec restrictions (note 4)	-	1 010 206	<b>1 010 206</b>	1 004 206	997 206
	<b>413 404</b>	<b>1 010 206</b>	<b>1 423 610</b>	<b>1 361 233</b>	<b>1 262 978</b>
	<b>423 742</b>	<b>1 010 206</b>	<b>1 433 948</b>	<b>1 363 124</b>	<b>1 266 022</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

# La Fondation Martin Bradley

## État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2014

(non audité)

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
<b>Activités d'exploitation</b>		
Excédent des produits sur les charges	62 377	98 255
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	2 318	13 429
	<u>64 695</u>	<u>111 684</u>
<b>Activités d'investissement</b>		
Variation des placements	(83 684)	(567 658)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(18 989)	(455 974)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	83 904	539 878
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>64 915</u>	<u>83 904</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# La Fondation Martin Bradley

## Notes complémentaires

31 mars 2014

(non audité)

---

### 1. Description de l'organisme

La Fondation, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif ayant comme principal objectif d'aider les organisations qui soutiennent et viennent en aide aux individus touchés par une maladie mentale et d'assurer le bien-être des personnes atteintes de maladie mentale. La Fondation est reconnue à titre d'organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

### 2. Adoption d'un nouveau référentiel comptable

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2014, la Fondation a adopté les nouvelles Normes comptables pour les organismes sans but lucratif (les « nouvelles normes ») énoncées dans la partie III du Manuel de CPA Canada. Conformément au chapitre 1501 de la partie III du Manuel de CPA Canada intitulé « Application initiale des normes » (le « chapitre 1501 »), la date de transition aux nouvelles normes est le 1er avril 2012 et la Fondation a établi et présenté un bilan d'ouverture à la date de transition aux nouvelles normes. Ce bilan d'ouverture est le point de départ de la comptabilité de la Fondation selon les nouvelles normes. Dans son bilan d'ouverture, en vertu des recommandations du chapitre 1501, la Fondation :

- a) a comptabilisé tous les actifs et passifs dont la comptabilisation est prescrite par les nouvelles normes;
- b) n'a pas comptabilisé d'éléments en tant qu'actifs ou passifs si les nouvelles normes n'autorisent pas une telle comptabilisation;
- c) a reclassé les éléments qu'elle comptabilisait auparavant dans une catégorie donnée d'actifs, de passifs ou des actifs nets, mais qui, selon les nouvelles normes, appartiennent à une autre catégorie;
- d) a appliqué les nouvelles normes pour l'évaluation de tous les actifs et passifs comptabilisés.

Conformément aux exigences du chapitre 1501, les méthodes comptables décrites à la note 3 ont été appliquées uniformément pour tous les exercices présentés dans ces états financiers. L'adoption des nouvelles normes n'a eu aucune incidence sur les états financiers. La Fondation ne s'est prévalué d'aucune exemption prévue au chapitre 1501.

### 3. Méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

*Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse.

# La Fondation Martin Bradley

## Notes complémentaires

31 mars 2014

(non audité)

---

### 3. Méthodes comptables (suite)

#### *Comptabilité par fonds*

Le fonds d'exploitation rend compte des activités menées par la Fondation en matière de prestation de services et d'administration. Ce fonds présente les ressources reçues qui sont affectées.

Le fonds avec restrictions présente les dons devant être capitalisés sur une période de 10 ans, selon les ententes des donateurs et présente les montants réservés à des projets spécifiques.

#### *Instruments financiers*

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des instruments financiers suivants :

- a) Les placements en actions non cotées, lesquels sont évalués au coût, diminué pour tenir compte de la dépréciation, le cas échéant;
- b) Les placements en actions cotées ainsi que les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible, lesquels sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des actions cotées est établie à partir du dernier cours de clôture et le cours de la juste valeur reçu de la contrepartie bancaire tient lieu de juste valeur pour des instruments financiers dérivés.

Les intérêts gagnés sur les placements à court terme et les obligations, les dividendes reçus sur les actions non cotées, les gains et pertes non réalisés sur les actions cotées ainsi que les gains et pertes réalisés à la vente de placements à court terme et d'obligations sont inclus dans les autres produits de l'état des résultats.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la Fondation comptabilise en résultat net une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et qu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

# La Fondation Martin Bradley

## Notes complémentaires

31 mars 2014

(non audité)

---

### 3. Méthodes comptables (suite)

#### *Instruments financiers (suite)*

##### Classification des actifs financiers

##### Valeur comptable

Encaisse	Coût après amortissement
Débiteurs	Coût après amortissement
Taxes à recevoir	Coût après amortissement
Placements	Coût après amortissement

#### *Constatation des produits*

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Selon cette méthode, les apports (dons et activité spéciale) grevés d'affectation externes sont constatés dans le fonds correspondant à l'objet pour lequel ils sont versés. Les apports qui ne sont grevés d'aucune affectation sont constatés comme produits du fonds d'exploitation.

Les revenus d'intérêts sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

#### *Promesses de dons*

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, la Fondation ne comptabilise à titre de promesses de dons à la fin de l'exercice que les montants qu'elle a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

#### *Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. La principale composante des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations est la juste valeur de certains instruments financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Les principales estimations portent sur la provision pour charges à payer.

# La Fondation Martin Bradley

## Notes complémentaires

31 mars 2014

(non audité)

### 4. Fonds avec restrictions

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Projet d'hébergement en santé mentale <sup>(1)</sup>	100 000	100 000
Dons assujettis à des restrictions <sup>(2)</sup>	910 206	904 206
	<u>1 010 206</u>	<u>1 004 206</u>

(1) Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2011, le conseil d'administration a réservé une somme de 100 000 \$ pour un projet d'hébergement en santé mentale. La Fondation ne peut utiliser ce montant qui est grevé d'une affectation d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

(2) La Fondation, à la demande de certains donateurs, s'est engagée à conserver la moitié, ou une autre partie déterminée par le donateur, des dons pendant une période minimale de 10 ans. Ces dons grevés d'affectation d'origine externe seront donc conservés et ne pourront être utilisés à la réalisation de projets avant l'échéance.

### 5. Instruments financiers

#### *Risques et concentrations*

La Fondation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de la Fondation aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2014.

#### *Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour la Fondation sont liés aux débiteurs.

#### *Risque de taux d'intérêt*

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la Fondation à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie. La Fondation est exposée à ce type de risque sur ses placements.

# La Fondation Martin Bradley

## Projets

Exercice terminé le 31 mars 2014

ANNEXE 1

(non audité)

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
<b>Projets</b>		
Livres - Iris The Dragon	44 795	25 531
RAIDDAT	10 000	5 000
Le Pont de Rouyn-Noranda	3 500	2 500
La Soupape	25 000	-
L'entretoise du Témiscamingue	6 000	-
Le Portail	4 750	-
	<u>94 045</u>	<u>33 031</u>

# La Fondation Martin Bradley

## Activité spéciale

Exercice terminé le 31 mars 2014  
(non audité)

ANNEXE 2

	2014	2013
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Vente de billets	49 700	48 000
Vente de cartes	5 596	5 010
Commandites	17 000	15 000
Encan	5 800	8 000
Dons	1 000	-
Subvention	-	1 000
	<b>79 096</b>	<b>77 010</b>
<b>Charges</b>		
Souper	6 546	6 089
Consommations	1 031	1 053
Publicité	-	886
Son	833	833
Autres dépenses	3 353	1 040
	<b>11 763</b>	<b>9 901</b>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>67 333</b>	<b>67 109</b>